

La flore endémique de La Réunion menacée

Les espèces invasives et la destruction des habitats naturels mettent en péril la survie des plantes indigènes

REPORTAGE

SAINT-DENIS (LA RÉUNION) -
correspondant

Elle est toujours là ! Le botaniste amateur Jean-Maurice Tamon est à la fois rassuré et impressionné, en désignant l'orchidée *Angraecum conchoglossum*, une délicate fleur blanche aux filaments orangés, dans la pandanaie des Hauts de l'Est à La Plaine-des-Palmistes, une zone naturelle exceptionnelle située dans un massif volcanique, sur les hauteurs de l'île de La Réunion.

Le 15 janvier, le cyclone Belal a traversé l'île, provoquant des dégâts dont le coût a été estimé à plus de 100 millions d'euros. Mais le cyclone tropical a épargné les forêts primaires. Dans cette zone humide luxuriante protégée en tant que biotope, et peuplée de fougères, de branles, de vacoas des montagnes (*Pandanus montanus*) serrés les uns contre les autres, « ce trésor de fleur » est perché sur une branche moussue.

Elle a résisté à des vents supérieurs à 150 km/h et aux trombes d'eau. « Les plantes indigènes sont adaptées aux cyclones grâce à leur système racinaire, observe Jean-Maurice Tamon. Les orchidées n'ont que peu de prise au vent et ne craignent pas l'eau. »

Depuis deux mois, l'énergie sexagénaire fait le même constat : les blessures de la forêt restent limitées ; les espèces exotiques ont été les plus touchées. Et certaines espèces endémiques comme le corce blanc (*Homalium paniculatum*) connaissent des floraisons exceptionnelles après le stress de la tempête. Mais cette flore indigène résistante aux aléas climatiques est en péril.

Etat des lieux « catastrophique »
Avec douze autres experts, Jean-Maurice Tamon a participé pendant un an et demi, sous la coordination du Conservatoire botanique national de Mascarin à Saint-Leu, à la réévaluation de la liste rouge des espèces menacées de la flore réunionnaise publiée fin 2023 par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le centre d'expertise et de données PatriNat.

Pour recenser orchidées, fougères, araignées, myxomycètes, « faire des suivis de populations » ou découvrir de nouvelles espèces, M. Tamon sillonne depuis plus de vingt-cinq ans « en hors-piste » tous les remparts, ravines, crêtes de l'île. Il emprunte des « traces », ces étroits sillons presque invisibles à travers la végétation dense qui servent aux braconniers mais aussi aux naturalistes.

Le résultat de ce travail est inquiétant. Entre 2010, date de la première évaluation, et 2023, le nombre d'espèces florales menacées sur l'île est passé de 30 % à 41 %. Sur 962 espèces recensées, 395 sont classées comme « menacées », 31 sont « quasi menacées » et 41 ont disparu. Les résultats de cette liste rouge sont encore plus alarmants pour les orchidées : plus de la moitié (54 %) sont menacées sur les

156 espèces évaluées.

Un état des lieux « catastrophique » pour les botanistes de l'île puisque La Réunion compte, avec Madagascar et les autres îles du sud-ouest de l'océan Indien, parmi les 34 « points chauds » de la biodiversité dans le monde par l'UICN. « Nous sommes sur un caillou avec une richesse exceptionnelle et on ne le met pas assez en valeur », regrette le botaniste en montrant un pied de pandanus sur lequel six orchidées se sont installées.

D'après les observations des experts réunionnais ayant confronté leurs données, 457 des espèces suivies enregistrent une tendance à la baisse. Et seulement deux voient leur population augmenter. Seules les espèces indigènes et cryptogènes (celles dont les scientifiques ignorent si elles sont indigènes ou exotiques) sont évaluées. « Cette régression s'explique par des menaces bien plus fortes mais aussi par une meilleure connaissance d'espèces très rares, observe Elise Amy, chargée de mission au conservatoire botanique national de Mascarin et coordinatrice de la liste rouge à La Réunion. Les données insuffisantes concernent désormais 8 % des espèces contre 13,8 % en 2010. Nous découvrons certaines espèces alors même qu'elles sont menacées. »

La première menace reste la pression exercée par les espèces exotiques envahissantes. Parmi les plus redoutables pour la flore locale : la liane rouge, la vigne marronne, le goyavier, la jouvence. Introduites dans l'île par l'homme et disséminées par les animaux, elles concurrencent les espèces endémiques, empêchent leur régénération et finissent par prendre leur place.

« Si à terme rien n'est fait, les espèces réunionnaises disparaîtront, précise Elise Amy dans son bureau voisin du jardin botanique de Mascarin sur les hauteurs de Saint-Leu. Cela touche par exemple le takamaka qui n'est pas une espèce rare. Nous observons beaucoup de plantules mais peu de pousses intermédiaires. La menace vaut également pour le bois blanc, le bois noir des hauts, le bois jaune. »

Les animaux introduits dans l'île constituent une autre menace. Il s'agit des rats qui mangent les fruits, ou de gros escargots originaires d'Afrique, les achatines, qui consomment le mazambon marron – une plante succulente de la famille des aloès –, ou le bois d'ortie classés « en danger ».

La dégradation et la destruction des habitats naturels causée par l'urbanisation de l'île, principalement sur le littoral et le développement de l'agriculture, contribuent également à accélérer la disparition d'une partie de la flore locale. A La Plaine-des-Palmistes, la pandanaie, pourtant préservée par arrêté préfectoral, est grignotée par une zone artisanale et plusieurs constructions. « Nos élus ignorent qu'il s'agit d'un endroit unique au monde en raison du nombre d'espèces indigènes. Et comme il n'y a pas de grands arbres, ils pensent que l'on peut défricher sans problème », se désole Jean-Maurice Tamon.

Autres facteurs aggravants : les prélèvements de certaines espèces pour leur intérêt ornemental comme les orchidées – très prisées des braconniers car certaines espèces peuvent se revendre entre 30 et 40 euros pièce –, pour leur consommation (comme le chou-palmiste, qui est, à La Réunion, le cœur de palmier), ou pour leurs propriétés médicinales. Ainsi, le bois jaune est menacé car son écorce, utilisée en tisane, est réputée pour soigner les maux d'estomac et « nettoyer le sang ».

« Plantes uniques au monde »

Les botanistes citent également comme cause du recul des espèces indigènes la disparition de certains animaux assurant la dispersion des semences et la pollinisation des fleurs. C'est le cas de certains oiseaux, des tortues terrestres, ou des roussettes (chauve-souris).

Reste enfin l'impact du changement climatique avec des périodes

« Ici, le patrimoine naturel est particulièrement menacé, car nous sommes un territoire insulaire isolé »

ÉLISE AMY
chargée de mission

de sécheresse de plus en plus marquées et des pluies moins abondantes dans certaines parties de l'île ainsi que le recul du trait de côte induit par la montée des eaux. Ce qui va entraîner la disparition de certaines espèces littorales. Pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes, l'Office national des forêts comme le Parc national de La Réunion ainsi que des associa-

tions avec des chantiers participatifs ont mis en place depuis des années des actions de défrichage et de replantation. « On ne peut pas lutter contre toutes les espèces invasives dans tous les milieux. Il s'agit de limiter les fronts d'invasion, nuance Elise Amy. Il faut agir pour empêcher la propagation des espèces envahissantes et choisir des poches bien préservées avec des habitants intéressés ou des populations d'espèces menacées. »

Le parc national mise également sur la biosécurité avec des dispositifs sur certains sites pour nettoyer les semelles des chaussures qui peuvent transporter des graines. « Ici le patrimoine naturel est particulièrement menacé car nous sommes un territoire insulaire isolé et donc plus fragile face aux espèces invasives, ajoute Elise Amy. Nous faisons ce que nous pouvons pour préserver les espèces et les milieux. Mais il n'y a pas assez de moyens comparative-

ment aux menaces qui pèsent et à une situation qui se dégrade. »

Dans sa publication sur les espèces menacées en France, l'Union internationale pour la conservation de la nature appelle à un renforcement des politiques publiques et des actions afin de « sauvegarder la flore remarquable de La Réunion ».

En raison de la grande variété des milieux de l'île, entre le littoral et la montagne qui culmine à 3 070 mètres d'altitude avec le piton des Neiges, et de plus d'une centaine de microclimats, sa biodiversité est considérée comme exceptionnelle. Sur les 962 espèces recensées, 24 % sont endémiques de La Réunion. « Si elles disparaissent de La Réunion, souligne Elise Amy, elles disparaissent du reste de la terre. » « C'est une responsabilité de protéger ces plantes uniques au monde et il faut faire mille fois plus », milite Jean-Maurice Tamon. ■

JÉRÔME TALPIN



**ENSEMBLE,
COMPENSONS
EN PLANTANT
DES ARBRES
CONTRIBUONS
À LA PRÉSERVATION
DES FORÊTS FRANÇAISES**

Nature Impact, le premier fonds WWF à destination des entreprises, a besoin de vous pour protéger nos forêts. Contribuez positivement et durablement à sauvegarder la biodiversité et le climat en finançant une approche collective et innovante qui œuvre à la préservation des forêts françaises. Les entreprises contributrices recevront des certificats de biodiversité.

**NATURE
IMPACT**

www.wwf.fr/natureimpact

SÉCHERESSE Les nappes phréatiques vont mieux qu'en 2023, l'été reste incertain

Au 1^{er} mars, 46 % des nappes phréatiques en France étaient au-dessus des normales mensuelles et 36 % restaient en dessous, a fait savoir, jeudi 14 mars, le Bureau de recherches géologiques et minières. La situation est quasiment la même que fin janvier, où, après une forte recharge en

début d'hiver, le remplissage a commencé à ralentir. Elle reste toutefois largement meilleure qu'en 2023 à la même époque, quand 80 % des niveaux étaient sous les normales. Les nappes de Languedoc et du Roussillon sont, elles, plus basses que l'an dernier et ont continué à baisser en février sur la plaine du Roussillon et du massif des Corbières, faute de pluies suffisantes. – (AFP)